

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: CC ECUEILLE - VALENCAY (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20004055800013

POSTE COMPTABLE : SGC LA CHATRE

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : CTE CNES ECUEILLE VALENCAY (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	36
A1.01 - Opérations non ventilables	38
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	52
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	54
B7.3 - Etat des emprunts garantis	55
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	57
B7.8 - Autres engagements donnés	58
B7.9 - Autres engagements reçus	59
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	60
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	61
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	66
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	67
B11.2 - Liste des établissements publics créés	68
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	69
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	70
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	72
B13 - Opérations liées aux cessions	73
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	77
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	78
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	79
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	80
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	81
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	82
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	83
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	84
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	85
D11 - Décisions en matière de taux	87
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	88
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	89
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	91

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		11303

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		163,93 €

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	515,78
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	546,73
3	Dépenses d'équipement brut / population	54,99
4	Encours de dette / population (2) (3)	122,02
5	DGF / population	63,01
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	20,47%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,34%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10,06%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	22,32%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5,66%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	7 233 825,48	7 395 653,67	1 247 984,88	1 409 813,07
Investissement	1 192 188,98	1 195 507,91	491 935,41	495 254,34
Dont 1068		323 400,00		
Fonctionnement	6 041 636,50	6 200 145,76	756 049,47	914 558,73

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	346 650,00	III + IV	224 200,00
Investissement	I	346 650,00	III	224 200,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1
Investissement	A2 + B2
Fonctionnement	A3 + B3

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 346 650,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	42 450,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	57 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	246 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 224 200,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	224 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	6 041 636,50	6 200 145,76
	Section d'investissement	1 192 188,98	1 195 507,91

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	756 049,47
	Report en section d'investissement (001)	0,00	491 935,41

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	7 233 825,48	= G + H + I + J	8 643 638,55
---	------------------------	---------------------	------------------------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	0,00	0,00	
	Section d'investissement	346 650,00	224 200,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	346 650,00	= K + L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	6 041 636,50	= G + I + K	6 956 195,23
	Section d'investissement	= B + D + F	1 538 838,98	= H + J + L	1 911 643,32
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	7 580 475,48	= G + H + I + J + K + L	8 867 838,55

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		162 213,28
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	7 824,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	7 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	606 222,18	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		621 546,18	562 213,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	98 112,10
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 198,27	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	400 000,00	0,00
Total des réalisations financières		550 198,27	98 112,10
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 171 744,45	II 660 325,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	20 444,53	211 782,53
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 20 444,53	IV 211 782,53

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 192 188,98	II + IV	872 107,91
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	491 935,41
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	323 400,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 192 188,98	II + IV + VI + VII	1 687 443,32
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		495 254,34		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	2 848 133,97	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	147 657,44
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 193 130,38	73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 288 408,00
		731 Fiscalité locale	2 604 178,21
		74 Dotations et participations (1)	1 454 791,53
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	439 287,40	75 Autres produits de gestion courante (1)	143 595,46
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	1 296 310,48	013 Atténuations de charges (1)	537 720,63
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	5 776 862,23	Total recettes de gestion des services	6 176 351,27
66 Charges financières	35 460,52	76 Produits financiers	0,45
67 Charges spécifiques (1)	17 531,22	77 Produits spécifiques (1)	3 349,51
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 5 829 853,97	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 6 179 701,23

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	211 782,53	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	20 444,53
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 211 782,53	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 20 444,53

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	6 041 636,50	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	6 200 145,76
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	756 049,47

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	6 041 636,50	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	6 956 195,23
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	914 558,73				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	20 444,53	20 444,53
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 198,27	0,00	150 198,27
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 824,00	0,00	7 824,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	7 500,00	0,00	7 500,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	606 222,18	0,00	606 222,18
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	400 000,00	0,00	400 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 171 744,45	20 444,53	1 192 188,98

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	2 848 133,97		2 848 133,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 193 130,38		1 193 130,38
014	Atténuations de produits	1 296 310,48		1 296 310,48
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	439 287,40	0,00	439 287,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	35 460,52	0,00	35 460,52
67	Charges spécifiques (9)	17 531,22	150,00	17 681,22
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	211 632,53	211 632,53
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 829 853,97	211 782,53	6 041 636,50

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	98 112,10	0,00	98 112,10
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	162 213,28	0,00	162 213,28
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		150,00	150,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		211 632,53	211 632,53
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		660 325,38	211 782,53	872 107,91

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	323 400,00
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	491 935,41
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	537 720,63		537 720,63
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	147 657,44		147 657,44
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 288 408,00		1 288 408,00
731	Fiscalité locale	2 604 178,21		2 604 178,21
74	Dotations et participations (8)	1 454 791,53		1 454 791,53
75	Autres produits de gestion courante(8)	143 595,46	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,45	0,00	0,45
77	Produits spécifiques (8)	3 349,51	20 444,53	23 794,04
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 179 701,23	20 444,53	6 200 145,76

Pour information R002 Résultat positif reporté	756 049,47
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES		
		A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 666 099,41	1 192 188,98	346 650,00	1 127 260,43	0,00	1 192 188,98
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	63 450,00	7 824,00	42 450,00	13 176,00	0,00	7 824,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	68 900,00	7 500,00	57 500,00	3 900,00	0,00	7 500,00
21 Immobilisations corporelles	1 103 083,00	606 222,18	246 700,00	250 160,82	0,00	606 222,18
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	594 066,41	0,00	0,00	594 066,41	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 829 499,41	621 546,18	346 650,00	861 303,23	0,00	621 546,18
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	152 100,00	150 198,27	0,00	1 901,73		150 198,27
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
Total des dépenses financières	552 100,00	550 198,27	0,00	1 901,73	0,00	550 198,27
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 381 599,41	1 171 744,45	346 650,00	863 204,96	0,00	1 171 744,45
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	25 000,00	20 444,53		4 555,47		20 444,53
041 Opérations patrimoniales (6)	259 500,00	0,00		259 500,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	284 500,00	20 444,53		264 055,47		20 444,53
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 666 099,41	1 192 188,98	346 650,00	1 127 260,43	0,00	1 192 188,98

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-AZ.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	2 174 164,00	1 195 507,91	224 200,00	754 456,09
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	404 000,00	162 213,28	224 200,00	17 586,72
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	804 000,00	562 213,28	224 200,00	17 586,72
10 Dotations, fonds divers et réserves	483 400,00	421 512,10	0,00	61 887,90
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	483 400,00	421 512,10	0,00	61 887,90
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 287 400,00	983 725,38	224 200,00	79 474,62
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	385 264,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	242 000,00	211 782,53		30 217,47
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	259 500,00	0,00		259 500,00
Total des recettes d'ordre	886 764,00	211 782,53		674 981,47
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	491 935,41			
Total des recettes d'investissement cumulées	2 666 099,41	1 687 443,32	224 200,00	754 456,09

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 666 099,41	1 192 188,98	346 650,00	1 127 260,43	0,00	1 192 188,98
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	63 450,00	42 450,00	13 176,00	0,00	7 824,00
2031	Frais d'études	25 000,00	96,00	-96,00	0,00	96,00
2051	Concessions, droits similaires	38 450,00	7 728,00	13 272,00	0,00	7 728,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	68 900,00	7 500,00	3 900,00	0,00	7 500,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	3 900,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	25 000,00	7 500,00	-40 000,00	0,00	7 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 103 083,00	606 222,18	250 160,82	0,00	606 222,18
2115	Terrains bâtis	0,00	10 285,20	-10 285,20	0,00	10 285,20
21311	Bâtiments administratifs	67 350,00	14 058,42	49 491,58	0,00	14 058,42
21312	Bâtiments scolaires	0,00	4 280,22	-4 280,22	0,00	4 280,22
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	5 496,00	-5 496,00	0,00	5 496,00
21318	Autres bâtiments publics	7 565,00	0,00	7 565,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	40 945,00	0,00	5 945,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	65 000,00	24 239,65	15 760,35	0,00	24 239,65
2138	Autres constructions	32 300,00	2 881,44	29 418,56	0,00	2 881,44
215738	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	6 085,69	2 914,31	0,00	6 085,69
21738	Autres constructions (mise à dispo)	750,00	19 269,03	-19 719,03	0,00	19 269,03
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	735 285,00	394 331,98	170 953,02	0,00	394 331,98
21828	Autres matériels de transport	26 500,00	25 000,00	1 500,00	0,00	25 000,00
21838	Autre matériel informatique	54 713,00	51 942,42	270,58	0,00	51 942,42
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 600,00	2 607,16	92,84	0,00	2 607,16
2188	Autres immobilisations corporelles	55 075,00	45 744,97	6 030,03	0,00	45 744,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	594 066,41	0,00	594 066,41	0,00	0,00
2313	Constructions	586 666,41	0,00	586 666,41	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 400,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 829 499,41	621 546,18	346 650,00	861 303,23	0,00	621 546,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	152 100,00	150 198,27	1 901,73		150 198,27
1641	Emprunts en euros	152 100,00	150 198,27	1 901,73		150 198,27
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
27638	Créance Autres établissements publiques	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
Total des dépenses financières	552 100,00	550 198,27	0,00	1 901,73	0,00	550 198,27
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 381 599,41	1 171 744,45	346 650,00	863 204,96	0,00	1 171 744,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	25 000,00		4 555,47		20 444,53
	Reprise sur autofinancement antérieur	25 000,00		4 555,47		20 444,53
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00		-530,13		530,13
13912	Subv. transf. Régions	0,00		-5 428,73		5 428,73
13913	Subv. transf. Départements	0,00		-3 237,36		3 237,36
139172	Subv. transf. FEDER	0,00		-10 523,51		10 523,51
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	25 000,00		24 275,20		724,80
	Charges transférées (7)	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	259 500,00		259 500,00		0,00
21311	Bâtiments administratifs	41 500,00		41 500,00		0,00
261	Titres de participation	218 000,00		218 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	284 500,00	20 444,53		264 055,47		20 444,53

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	2 174 164,00	1 195 507,91	224 200,00	754 456,09
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	404 000,00	162 213,28	224 200,00	17 586,72
1323 Subv. non transf. Départements	120 700,00	63 072,00	65 000,00	-7 372,00
13241 Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	24 975,62	0,00	-24 975,62
13248 Subv. non transf. Autres communes	15 600,00	0,00	0,00	15 600,00
13258 Subv. non transf. Autres groupements	0,00	4 059,00	4 000,00	-8 059,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	41 529,40	0,00	-41 529,40
1345 Amendes radars automatiques et de police	11 700,00	11 761,80	0,00	-61,80
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf	29 000,00	7 815,46	0,00	21 184,54
13462 Dotation de soutien à l'invest local	227 000,00	9 000,00	155 200,00	62 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	804 000,00	562 213,28	224 200,00	17 586,72
10 Dotations, fonds divers et réserves	483 400,00	421 512,10	0,00	61 887,90
10222 FCTVA	160 000,00	98 112,10	0,00	61 887,90
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	323 400,00	323 400,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	483 400,00	421 512,10	0,00	61 887,90
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 287 400,00	983 725,38	224 200,00	79 474,62
021 Virement de la section de fonctionnement	385 264,00	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	242 000,00	211 782,53		30 217,47
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	150,00		-150,00
28031 Frais d'études	242 000,00	0,00		242 000,00
2804132 Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	7 136,64		-7 136,64
28041583 Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00	11 925,00		-11 925,00
280422 Privé - Bâtiments et installations	0,00	6 342,28		-6 342,28
2804422 Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	10 293,55		-10 293,55

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	6 720,60		-6 720,60
281321	Immeubles de rapport	0,00	60 023,52		-60 023,52
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	135,20		-135,20
2815731	Matériel roulant	0,00	1 133,33		-1 133,33
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	2 038,22		-2 038,22
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 224,39		-1 224,39
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	2 621,08		-2 621,08
281828	Autres matériels de transport	0,00	5 559,53		-5 559,53
281838	Autre matériel informatique	0,00	34 102,24		-34 102,24
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	3 032,63		-3 032,63
28188	Autres immo. corporelles	0,00	59 344,32		-59 344,32
041	Opérations patrimoniales (10)	259 500,00	0,00		259 500,00
2313	Constructions	41 500,00	0,00		41 500,00
2748	Autres prêts	218 000,00	0,00		218 000,00
Total des recettes d'ordre		886 764,00	211 782,53		674 981,47

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	6 718 364,47	5 713 067,99	328 568,51	0,00	676 727,97	0,00	6 041 636,50
011	Charges à caractère général (3)	2 939 500,00	2 569 185,11	278 948,86	0,00	91 366,03	0,00	2 848 133,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 231 500,47	1 187 875,64	5 254,74	0,00	38 370,09		1 193 130,38
014	Atténuations de produits	1 362 100,00	1 283 001,38	13 309,10	0,00	65 789,52		1 296 310,48
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	502 500,00	408 231,59	31 055,81	0,00	63 212,60		439 287,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 035 600,47	5 448 293,72	328 568,51	0,00	258 738,24	0,00	5 776 862,23
66	Charges financières	37 000,00	35 460,52	0,00	0,00	1 539,48		35 460,52
67	Charges spécifiques (3)	18 500,00	17 531,22	0,00	0,00	968,78		17 531,22
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	55 500,00	52 991,74	0,00	0,00	2 508,26		52 991,74
	Total des dépenses réelles	6 091 100,47	5 501 285,46	328 568,51	0,00	261 246,50	0,00	5 829 853,97
023	Virement à la section d'investissement	385 264,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	242 000,00	211 782,53			30 217,47		211 782,53
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	627 264,00	211 782,53			415 481,47		211 782,53
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 718 364,47	5 713 067,99	328 568,51	0,00	676 727,97	0,00	6 041 636,50

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	5 962 315,00	6 127 093,69	73 052,07	0,00	-237 830,76
013	Atténuations de charges (3)	570 000,00	537 720,63	0,00	0,00	32 279,37
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	127 000,00	147 657,44	0,00	0,00	-20 657,44
73	Impôts et taxes (sauf 731)	876 963,00	1 288 408,00	0,00	0,00	-411 445,00
731	Fiscalité locale	2 841 380,00	2 549 430,65	54 747,56	0,00	237 201,79
74	Dotations et participations (3)	1 359 672,00	1 437 291,53	17 500,00	0,00	-95 119,53
75	Autres produits de gestion courante (3)	161 000,00	143 595,46	0,00	0,00	17 404,54
	Total des recettes de gestion des services	5 936 015,00	6 104 103,71	72 247,56	0,00	-240 336,27
76	Produits financiers	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45
77	Produits spécifiques (3)	1 300,00	2 545,00	804,51	0,00	-2 049,51
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	1 300,00	2 545,45	804,51	0,00	-2 049,96
	Total des recettes réelles	5 937 315,00	6 106 649,16	73 052,07	0,00	-242 386,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	25 000,00	20 444,53			4 555,47
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	25 000,00	20 444,53			4 555,47
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	756 049,47				

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 718 364,47	6 883 143,16	73 052,07	0,00	-237 830,76
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	6 718 364,47	5 713 067,99	328 568,51	0,00	676 727,97	0,00	6 041 636,50
011	Charges à caractère général (4)	2 939 500,00	2 569 185,11	278 948,86	0,00	91 366,03	0,00	2 848 133,97
60611	Eau et assainissement	5 000,00	3 234,68	0,00	0,00	1 765,32	0,00	3 234,68
60612	Energie - Electricité	104 000,00	44 336,80	0,00	0,00	59 663,20	0,00	44 336,80
60613	Chauffage urbain	7 000,00	5 931,88	0,00	0,00	1 068,12	0,00	5 931,88
60622	Carburants	7 000,00	5 266,59	0,00	0,00	1 733,41	0,00	5 266,59
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	2 133,82	0,00	0,00	2 866,18	0,00	2 133,82
60632	Fournitures de petit équipement	12 500,00	3 962,74	259,60	0,00	8 277,66	0,00	4 222,34
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	10 071,23	0,00	0,00	-7 071,23	0,00	10 071,23
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	1 953,85	0,00	0,00	-953,85	0,00	1 953,85
6064	Fournitures administratives	13 000,00	7 510,98	6 597,59	0,00	-1 108,57	0,00	14 108,57
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 000,00	7 555,47	0,00	0,00	444,53	0,00	7 555,47
6067	Fournitures scolaires	1 500,00	1 548,66	0,00	0,00	-48,66	0,00	1 548,66
6068	Autres matières et fournitures	35 000,00	25 912,33	0,00	0,00	9 087,67	0,00	25 912,33
6078	Autres marchandises	2 500,00	1 665,54	0,00	0,00	834,46	0,00	1 665,54
611	Contrats de prestations de services	1 772 000,00	1 677 086,40	237 475,39	0,00	-142 561,79	0,00	1 914 561,79
61358	Autres	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	7 000,00	8 410,20	0,00	0,00	-1 410,20	0,00	8 410,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	19 385,89	1 818,90	0,00	-1 204,79	0,00	21 204,79
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	11 189,05	4 870,64	0,00	-1 059,69	0,00	16 059,69
615231	Entretien, réparations voiries	543 000,00	442 217,33	14 826,31	0,00	85 956,36	0,00	457 043,64
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	2 974,81	0,00	0,00	25,19	0,00	2 974,81
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	4 011,32	0,00	0,00	5 988,68	0,00	4 011,32
6156	Maintenance	52 000,00	45 163,51	0,00	0,00	6 836,49	0,00	45 163,51
6161	Multirisques	35 000,00	31 619,22	0,00	0,00	3 380,78	0,00	31 619,22
617	Etudes et recherches	33 000,00	27 195,60	9 089,75	0,00	-3 285,35	0,00	36 285,35
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	3 626,16	0,00	0,00	373,84	0,00	3 626,16
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	3 837,60	0,00	0,00	-2 837,60	0,00	3 837,60
6188	Autres frais divers	500,00	350,00	0,00	0,00	150,00	0,00	350,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	110,00	0,00	0,00	390,00	0,00	110,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	1 565,68	0,00	0,00	-1 565,68	0,00	1 565,68
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	95,45	0,00	0,00	904,55	0,00	95,45
6228	Divers	10 000,00	7 343,19	0,00	0,00	2 656,81	0,00	7 343,19
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	29 000,00	23 184,14	0,00	0,00	5 815,86	0,00	23 184,14

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6233	Foires et expositions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	15,00	0,00	0,00	-15,00	0,00	15,00
6236	Catalogues et imprimés	47 000,00	38 414,42	0,00	0,00	8 585,58	0,00	38 414,42
6238	Divers	3 000,00	150,00	0,00	0,00	2 850,00	0,00	150,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00	1 500,00	0,00	500,00	0,00	1 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	14 000,00	5 605,15	0,00	0,00	8 394,85	0,00	5 605,15
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	2 794,49	0,00	0,00	-1 794,49	0,00	2 794,49
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	17 455,76	0,00	0,00	4 544,24	0,00	17 455,76
627	Services bancaires et assimilés	500,00	562,92	0,00	0,00	-62,92	0,00	562,92
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	3 524,05	0,00	0,00	1 475,95	0,00	3 524,05
6282	Frais de gardiennage	3 000,00	1 534,07	1 116,70	0,00	349,23	0,00	2 650,77
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 000,00	27 320,65	0,00	0,00	7 679,35	0,00	27 320,65
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	10 000,00	0,00	1 393,98	0,00	8 606,02	0,00	1 393,98
6288	Autres services extérieurs	20 000,00	23 095,79	0,00	0,00	-3 095,79	0,00	23 095,79
63512	Taxes foncières	19 000,00	15 690,24	0,00	0,00	3 309,76	0,00	15 690,24
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	2 572,45	0,00	0,00	2 427,55	0,00	2 572,45
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 231 500,47	1 187 875,64	5 254,74	0,00	38 370,09		1 193 130,38
6218	Autre personnel extérieur	18 000,00	22 472,82	0,00	0,00	-4 472,82		22 472,82
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	692,14	0,00	0,00	307,86		692,14
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 000,00	15 592,51	0,00	0,00	407,49		15 592,51
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	758,51	0,00	0,00	241,49		758,51
64111	Rémunération principale titulaires	580 000,00	548 369,69	0,00	0,00	31 630,31		548 369,69
64113	NBI	0,47	0,00	0,00	0,00	0,47		0,00
64131	Rémunérations	245 000,00	255 128,85	0,00	0,00	-10 128,85		255 128,85
64132	SFT, indemnité de résidence	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 000,00	144 992,29	0,00	0,00	5 007,71		144 992,29
6453	Cotisations aux caisses de retraites	175 000,00	161 667,72	0,00	0,00	13 332,28		161 667,72
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	12 000,00	10 239,64	0,00	0,00	1 760,36		10 239,64
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	25 746,46	5 254,74	0,00	-1 001,20		31 001,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 215,01	0,00	0,00	284,99		2 215,01
014	Atténuations de produits	1 362 100,00	1 283 001,38	13 309,10	0,00	65 789,52		1 296 310,48
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	500,00	234,00	0,00	0,00	266,00		234,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
73913	Revers. taxes urbanisation et environ.	0,00	1 054,00	0,00	0,00	-1 054,00		1 054,00
739211	Attribution de compensation	400 600,00	400 600,00	0,00	0,00	0,00		400 600,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	97 000,00	96 416,00	0,00	0,00	584,00		96 416,00
739221	FNGIR	582 000,00	581 464,00	0,00	0,00	536,00		581 464,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	7 547,00	0,00	0,00	-7 547,00		7 547,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
7498	Autres revers./dotations. participations	280 000,00	195 686,38	13 309,10	0,00	71 004,52		208 995,48
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	502 500,00	408 231,59	31 055,81	0,00	63 212,60	0,00	439 287,40
65311	Indemnités de fonction	65 000,00	63 835,56	0,00	0,00	1 164,44	0,00	63 835,56
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	5 389,96	0,00	0,00	-389,96	0,00	5 389,96
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	14 000,00	11 669,94	0,00	0,00	2 330,06	0,00	11 669,94
65315	Formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 000,00	213,78	0,00	0,00	786,22	0,00	213,78
6542	Créances éteintes	1 000,00	111,72	0,00	0,00	888,28	0,00	111,72
6558	Autres contributions obligatoires	190 000,00	177 469,33	10 622,00	0,00	1 908,67	0,00	188 091,33
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	57 000,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	165 000,00	92 539,87	20 433,81	0,00	52 026,32	0,00	112 973,68
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	500,00	1,43	0,00	0,00	498,57	0,00	1,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 035 600,47	5 448 293,72	328 568,51	0,00	258 738,24	0,00	5 776 862,23
66	Charges financières	37 000,00	35 460,52	0,00	0,00	1 539,48		35 460,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 000,00	35 478,13	0,00	0,00	1 521,87		35 478,13
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-661,61	0,00	0,00	661,61		-661,61
6688	Autres	0,00	644,00	0,00	0,00	-644,00		644,00
67	Charges spécifiques (4)	18 500,00	17 531,22	0,00	0,00	968,78		17 531,22
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	18 500,00	17 531,22	0,00	0,00	968,78		17 531,22
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des charges financières et spécifiques	55 500,00	52 991,74	0,00	0,00	2 508,26		52 991,74
	Total des dépenses réelles	6 091 100,47	5 501 285,46	328 568,51	0,00	261 246,50	0,00	5 829 853,97
023	Virement à la section d'investissement	385 264,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	242 000,00	211 782,53			30 217,47		211 782,53
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	150,00			-150,00		150,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	242 000,00	211 632,53			30 367,47		211 632,53
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	627 264,00	211 782,53			415 481,47		211 782,53

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	8 013,76
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 706,05
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-661,61

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	5 962 315,00	6 127 093,69	73 052,07	0,00	-237 830,76
013	Atténuations de charges (4)	570 000,00	537 720,63	0,00	0,00	32 279,37
619	RRR obtenus sur services extérieurs	191 000,00	185 810,20	0,00	0,00	5 189,80
6419	Remboursements rémunérations personnel	368 000,00	343 164,43	0,00	0,00	24 835,57
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	11 000,00	8 746,00	0,00	0,00	2 254,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	127 000,00	147 657,44	0,00	0,00	-20 657,44
7018	Autres ventes de produits finis	49 000,00	30 954,22	0,00	0,00	18 045,78
70328	Autres droits stationnement et location	1 000,00	1 260,00	0,00	0,00	-260,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	36 000,00	46 808,98	0,00	0,00	-10 808,98
7062	Redevances services à caractère culturel	35 000,00	63 104,40	0,00	0,00	-28 104,40
7078	Autres marchandises	2 000,00	3 124,17	0,00	0,00	-1 124,17
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 000,00	2 405,67	0,00	0,00	-1 405,67
70878	Remb. frais par des tiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	876 963,00	1 288 408,00	0,00	0,00	-411 445,00
73211	Attribution de compensation	14 600,00	14 600,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	127 782,00	0,00	0,00	-127 782,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.ii	862 363,00	843 171,00	0,00	0,00	19 192,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	302 855,00	0,00	0,00	-302 855,00
731	Fiscalité locale	2 841 380,00	2 549 430,65	54 747,56	0,00	237 201,79
73111	Impôts directs locaux	680 380,00	693 144,00	0,00	0,00	-12 764,00
73112	Cotisation sur la VAE	294 000,00	0,00	0,00	0,00	294 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	70 000,00	24 016,00	52 297,00	0,00	-6 313,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	94 000,00	100 518,00	0,00	0,00	-6 518,00
73118	Autres contributions directes	0,00	12 786,00	0,00	0,00	-12 786,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 600 000,00	1 601 327,00	0,00	0,00	-1 327,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	80 000,00	79 557,00	0,00	0,00	443,00
731721	Taxe de séjour	23 000,00	38 082,65	2 450,56	0,00	-17 533,21
74	Dotations et participations (4)	1 359 672,00	1 437 291,53	17 500,00	0,00	-95 119,53
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	375 600,00	375 793,00	0,00	0,00	7,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	336 000,00	336 428,00	0,00	0,00	-428,00
744	FCTVA	70 000,00	129 922,76	0,00	0,00	-59 922,76
74718	Autres participations Etat	17 500,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	41 000,00	44 500,99	0,00	0,00	-3 500,99
7473	Participation départements	0,00	3 200,00	0,00	0,00	-3 200,00
74741	Participation communes membres du GFP	85 000,00	87 603,43	0,00	0,00	-2 603,43
74758	Participation autres groupements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
747888	Autres	305 000,00	345 492,68	0,00	0,00	-40 492,68
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	8 000,00	99 945,00	0,00	0,00	-91 945,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	99 945,00	6 435,00	0,00	0,00	93 510,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	6 427,00	0,00	0,00	0,00	6 427,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	7 970,67	0,00	0,00	-7 970,67
75	Autres produits de gestion courante (4)	161 000,00	143 595,46	0,00	0,00	17 404,54
752	Revenus des immeubles	160 000,00	135 405,73	0,00	0,00	24 594,27
75888	Autres	1 000,00	8 189,73	0,00	0,00	-7 189,73
Total des recettes de gestion des services		5 936 015,00	6 104 103,71	72 247,56	0,00	-240 336,27
76	Produits financiers	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45
761	Produits de participations	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45
77	Produits spécifiques (4)	1 300,00	2 545,00	804,51	0,00	-2 049,51
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 300,00	2 395,00	804,51	0,00	-1 899,51
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	150,00	0,00	0,00	-150,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		5 937 315,00	6 106 649,16	73 052,07	0,00	-242 386,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	25 000,00	20 444,53			4 555,47
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	25 000,00	20 444,53			4 555,47
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		25 000,00	20 444,53			4 555,47

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	1 171 744,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	150 198,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	7 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	606 222,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	400 000,00	583 725,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	421 512,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	162 213,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							IV
							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 171 744,45
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		150 198,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		7 824,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		606 222,18
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		400 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		983 725,38
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		421 512,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		162 213,28
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0.00
	RECETTES	400 000.00
1641	Emprunts en euros	400 000.00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	-661,61	5 830 515,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	2 848 133,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 193 130,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 296 310,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	439 287,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-661,61	36 122,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	17 531,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	6 088 897,80	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	537 720,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	147 657,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 288 408,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 604 178,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 363 988,10	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	143 595,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 349,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							IV
							A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 829 853,97
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 848 133,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 193 130,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 296 310,48
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		439 287,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 460,52
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 531,22
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	87 603,43		6 179 701,23
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		537 720,63
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		147 657,44
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 288 408,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 604 178,21
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	87 603,43		1 454 791,53
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		143 595,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,45
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 349,51
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B.1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liés à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 386 620,63									
1641 Emprunts en euros (total)					2 386 620,63									
003212E	CAISSE D EPARGNE	07/10/2019		10/12/2019	119 000,00	C		1,140	1,140	euros	T	P	N	A-1
003219E	CAISSE D EPARGNE	07/10/2019		10/12/2019	119 000,00	C		0,750	0,750	euros	T	P	N	A-1
0278527/001	OFFL	01/01/2014		01/02/2014	233 598,04	F		5,070	5,070	euros	A	P	N	A-1
10000549744	CAISSE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	19/08/2019		01/10/2019	217 400,00	C		1,400	1,400	euros	T	P	N	A-1
1033781	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/01/2014		01/08/2014	138 540,69	F		2,450	2,450	euros	A	P	N	A-1
1033782	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/01/2014		01/08/2014	88 045,95	F		2,450	2,450	euros	A	P	N	A-1
1035086	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/01/2014		01/02/2014	64 449,63	F		2,450	2,450	euros	T	P	N	A-1
1119623	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/01/2014		01/11/2014	111 140,69	F		1,850	1,850	euros	A	P	N	A-1
1157990	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/01/2014		01/03/2014	95 838,55	F		2,350	2,350	euros	A	P	N	A-1
1286313	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	31/12/2015		01/11/2016	432 000,00	F		1,750	1,750	euros	A	C	N	A-1
5029093	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/01/2014		01/01/2015	104 000,00	F		1,850	1,850	euros	A	P	N	A-1
72245035	CAISSE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	01/01/2014		25/01/2014	263 607,08	F		4,470	4,470	euros	M	P	N	A-1
MON644968EUR	LA BANQUE POSTALE	13/02/2023		01/06/2023	400 000,00	F		3,220	3,220	euros	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

CC ECUEILLE - VALENCAY - CTE CNES ECUEILLE VALENCAY - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					2 386 620,63								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	IV
IV – ANNEXES	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)				
						Type de taux (13)	Index (14)				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 378 370,90				149 621,76	35 471,37	0,00	0,00	8 015,44	8 015,44	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 378 370,90				149 621,76	35 471,37	0,00	0,00	8 015,44	8 015,44	
003212E	N	0,00	A-1	95 928,49	15,00	C	1,140	5 529,44	1 133,04	0,00	0,00	88,10	88,10	
003219E	N	0,00	A-1	86 630,01	10,00	C	0,750	7 709,46	685,90	0,00	0,00	36,10	36,10	
0278527/001	N	0,00	A-1	26 864,09	1,00	F	5,070	25 567,79	2 658,30	0,00	0,00	1 242,60	1 242,60	
10000549744	N	0,00	A-1	160 357,03	10,00	C	1,400	13 728,27	2 365,33	0,00	0,00	555,01	555,01	
1033781	N	0,00	A-1	93 858,31	16,00	F	2,450	4 441,27	3 145,59	0,00	0,00	969,12	969,12	
1033782	N	0,00	A-1	59 649,26	16,00	F	2,450	2 822,63	1 999,10	0,00	0,00	615,29	615,29	
1035086	N	0,00	A-1	6 114,56	1,00	F	2,450	5 852,92	375,50	0,00	0,00	25,21	25,21	
1119623	N	0,00	A-1	75 059,49	17,00	F	1,850	3 476,98	2 041,95	0,00	0,00	231,17	231,17	
1157990	N	0,00	A-1	42 519,72	7,00	F	2,350	5 697,68	771,49	0,00	0,00	865,68	865,68	
1286313	N	0,00	A-1	288 000,00	16,00	F	1,750	18 000,00	9 180,00	0,00	0,00	826,23	826,23	
5029093	N	0,00	A-1	60 690,53	11,00	F	1,850	5 163,71	724,39	0,00	0,00	1 573,57	1 573,57	
72245035	N	0,00	A-1	2 699,42	0,00	F	4,470	31 631,70	891,78	0,00	0,00	1,68	1,68	
MON544968EUR	N	0,00	A-1	379 999,99	14,00	F	3,220	20 000,01	9 499,00	0,00	0,00	985,68	985,68	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

CC ECUEILLE - VALENCAY - CTE CNES ECUEILLE VALENCAY - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 378 370,90					149 621,76	35 471,37	0,00	8 015,44

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>floor</i>)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 378 370,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		19/11/2014
L	FRAIS D ETUDES	5	19/11/2014
L	SUBV PROJET INTERET NATIONAL	5	19/11/2014
L	BATIMENTS SCOLAIRES	15	19/11/2014
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	15	19/11/2014
L	IMMEUBLES DE RAPPORTS	15	19/11/2014
L	AGENCEMENTS	15	19/11/2014
L	AUTRES INSTALLATIONS	7	19/11/2014
L	MATERIEL DE TRANSPORT	7	19/11/2014
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5	19/11/2014
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT BUDGET ANNEXE	5	19/11/2014
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT DROIT PRIVE	5	19/11/2014
L	LOGICIELS	5	19/11/2014
L	SUBVENTION EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5	19/11/2014
L	AUTRES IMMOBILISATIONS MISES A DISPOSITION	7	19/11/2014
L	MATERIELS DIVERS MIS A DISPOSITION	7	19/11/2014
L	MATERIELS INFORMATIQUES MIS A DISPOSITION	5	19/11/2014
L	MOBILIER MIS A DISPOSITION	7	19/11/2014
L	MATERIEL D INCENDIE	5	19/11/2014
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	15	19/11/2014
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT COMMUNES	5	20/11/2014
L	MOBILIER	7	19/12/2014
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7	19/12/2014
L	MATERIEL VOIRIE	7	19/12/2014
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5	09/12/2019
L	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS BA	5	09/12/2019
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	15	09/12/2019

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)				Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
		Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B				
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 6 935 750,70

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)

I / II	0,00
--------	------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	23 350,00	
Personnes de droit privé	23 350,00	
Associations	22 350,00	
ASS AMIS MUSEE AUTOMOBILE	3 000,00	
ASS SPORTIVE COLLEGE VALENCAY	400,00	
COMITE DE L'INDRE DE NATATION	7 500,00	
JEUNES AGRICULTEURS DE L'INDRE	2 000,00	
LES AMIS DE BENJAMIN RABIER	500,00	
LES MOLLETS DE GATINES	400,00	
POLE LOCAL D ECONOMIE SOLIDAIRE	1 100,00	
SYNDICAT DES VINS DE VALENCAY	3 000,00	
SYNDICAT INITIATIVE PELLEVOISIN	4 000,00	
VELO CLUB CHATILLONNAIS	450,00	
Entreprises	1 000,00	
BIP TV	1 000,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	IV
	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDJS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	8,00	2,00	10,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
REDACTEUR TERRITORIAL	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	1,00	12,00	9,00	3,00	12,00	
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AGENT D ABATTAGE	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00	
AGENT DE MAITRISE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT CONSERVATION PATRIM ET BIB	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
BIBLIOTHECAIRE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		25,00	1,00	26,00	20,00	5,00	25,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				10 864,57		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	ADM	362	1 782,05	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
AGENT D ABATTAGE	C	TECH	361	1 777,12	332-8-1°	CDD Contrat à durée déterminée
AGENT D ABATTAGE	C	TECH	361	1 777,12	332-8-1°	CDD Contrat à durée déterminée
AGENT D ABATTAGE	C	TECH	361	1 777,12	332-8-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
REDACTEUR TERRITORIAL	B	ADM	381	1 875,58	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
REDACTEUR TERRITORIAL	B	ADM	381	1 875,58	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				6 276,55		
CONSEILLER NUMERIQUE	C	ADM	362	1 782,05	A	CDD Contrat à durée déterminée
CONTRAT DE PROJET DECHETS	C	TECH	362	1 782,05	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
RESPONSABLE DE PRODUCTION	C	TECH	551	2 712,45	332-8-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
TOTAL GENERAL				17 141,12		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moiff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

CC ECUEILLE - VALENCAY - CTE CNES ECUEILLE VALENCAY - CA - 2023

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à CCEV 23 AVENUE DE LA RESISTANCE 36 600 VALENCAY (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
09/12/2019 - PARTICIPATION AU CAPITAL	ABEV - ALLIANCE BERRY ENERGIES VERTES	ABEV	SAS	2 000,00
11/04/2023 - PARTICIPATION AU CAPITAL	SEM TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT	TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT	SEM	119 499,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ZONES D ACTIVITES	ZONES D ACTIVITES	01/01/2014	19/02/2014	20004055800021	Aménagement de zones d activités	non
ABATTOIR INTERCOMMUNAL	ABATTOIR INTERCOMMUNAL	01/01/2014	19/02/2014	20004055800020	ABATTOIR	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES		B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 025 675,87	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			1 025 675,87	0,00	
01/01/2014	DECHETTERIE D HEUGNES	2013TER04	24 239,65	0,00	0
01/01/2014	GYMNASSE VALENCAY	2013BAT40	4 280,22	0,00	0
01/01/2014	OFFICE DE TOURISME VALENCAY	2013BAT41	5 496,00	0,00	0
01/01/2014	MUSEE AUTOMOBILE	2013TER27	10 285,20	0,00	0
01/01/2014	LOGTS SX FAVEROLLES RTE DE LUCAY	2013LOG56	2 881,44	0,00	0
12/11/2019	BATIMENT AIRE D ACCUEIL A VILLENTOIS MIS A DISPOSITION	2019BAT11	19 269,03	0,00	0
10/02/2020	REFECTION DE 2 OUVRAGES D ART SUR LES COMMUNES DE LUCAY-LE-MALE ET VILLENTOIS - FAVEROLLES-EN-BERRY	2020VOI01	389 568,78	0,00	0
04/05/2022	VC 7 LYE - LES CHENEVIERES - REFECTION DE LA VOIRIE - ACCES CHAMPIGNONNIERE	2022VOI06	2 892,89	0,00	0
18/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT SIEGE SOCIAL CCEV A VALENCAY A PARTIR DE 2023	2023BAT02	3 380,82	0,00	0
06/03/2023	CITROEN BERLINGO NOUVEAU SIEGE FR-486-XJ	2023MAT03	25 000,00	0,00	7
03/04/2023	LOCAUX SIEGE CCEV ECUEILLE	2023BAT05	10 677,60	0,00	0
01/05/2023	TABOURET NOIR CHARIOT A LIVRES MEDIATHEQUE ECUEILLE	2023MAT06	1 054,30	0,00	7
22/05/2023	ORDINATEUR HP BUREAU RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES	2023MAT08	1 203,85	0,00	5
28/05/2023	TOPOMETRE POUR CITROEN JUMPER	2023MAT07	1 317,00	0,00	7
31/05/2023	AVANCE FINANCIERE 2023 - ZA BEAUVAIS	2023DIV10	400 000,00	0,00	0
06/06/2023	MATERIEL POUR SONORISATION EVEIL MUSICAL	2023MAT09	2 582,80	0,00	7
26/06/2023	REPETITEUR WIFI EPN	2023MAT11	1 321,80	0,00	5
29/06/2023	ORDINATEURS 2 HP SECRETARIAT GENERAL - OM	2023MAT13	3 240,53	0,00	5
29/06/2023	ORDINATEUR HP RASED ECOLES PRIMAIRES	2023MAT14	1 327,76	0,00	5
29/06/2023	ORDINATEUR BIBLIOTHEQUE PELLEVOISIN HP470G9	2023MAT15	2 087,36	0,00	5
29/06/2023	ORDINATEUR PORTABLE MUSEE AUTO HP450G	2023MAT16	2 545,61	0,00	5
04/07/2023	CASQUES DE REALITE VIRTUELLE VALISSETTES DE RANGEMENT EPN	2023MAT12	2 966,40	0,00	5
22/07/2023	MATERIEL MEDIATHEQUE ECUEILLE - GRILLES EXPO	2023MAT17	1 356,96	0,00	7
02/08/2023	AIDE IMMOBILIERE SCI CLAIRY RESTAURANT LA RESSOURCE - 100	2023DIV18	2 500,00	0,00	5
02/08/2023	AIDE IMMOBILIERE COIFFURE SCI TOUZEAU - 100	2023DIV19	5 000,00	0,00	5
04/08/2023	MOBILIER MICROFOLIE - BUREAU, ARMOIRES	2023MAT20	1 552,86	0,00	7
15/08/2023	TREUIL ELECTRIQUE ATELIER SERVICES TECHNIQUES CCEV	2023MAT25	2 083,20	0,00	7
18/08/2023	ARMOIRE SECURITE PRDUITS INFLAMMABLES SERVICES TECHNIQUES	2023MAT21	5 951,47	0,00	7
11/09/2023	INFORMATIQUE MICRO-FOLIE	2023MAT22	35 468,68	0,00	5
24/09/2023	MATERIEL ANIMATIONS NUMERIQUES	2023MAT23	1 780,43	0,00	5
07/10/2023	BACS ET CONTENEURS ORDURES MENAGERES	2023MAT24	30 566,54	0,00	7
17/11/2023	SITE INTERNET OFFICE DE TOURISME	2023DIV26	7 728,00	0,00	5
04/12/2023	ETUDE TRANSFERT COMPETENCE ASSAINISSEMENT	2023DIV27	96,00	0,00	5
25/12/2023	2 DEFIBRILLATEURS POUR MUSEE AUTO ET SIEGE SOCIAL CCEV	2023MAT28	3 204,00	0,00	7

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
26/12/2023	MAITRISE D OEUVRE POUR 2 OUVRAGES D ART A LANGE ET ECUEILLE	2023VOI29	6 000,00	0,00	0
01/01/2024	PANNEAUX DE SIGNALISATION 2023	2023MAT04	4 768,69	0,00	7
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	150,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	177 100,00	170 642,80
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	152 100,00	150 198,27
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	20 444,53
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	25 000,00	20 444,53

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	170 642,80	346 650,00	517 292,80
		0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		787 264,00	309 744,63
Ressources propres externes de l'année (a)		160 000,00	98 112,10
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	160 000,00	98 112,10
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26 ...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27 ...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		627 264,00	211 632,53
15 ...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26 ...	Participations et créances rattachées		
27 ...	Autres immobilisations financières		
28 ...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	242 000,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	7 136,64
28041583	Autres gpts-Proj infrastruct Int nation	0,00	11 925,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	6 342,28
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	10 293,55
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	6 720,60
281321	Immeubles de rapport	0,00	60 023,52
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	135,20
2815731	Matériel roulant	0,00	1 133,33
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	2 038,22
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 224,39
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	2 621,08
281828	Autres matériels de transport	0,00	5 559,53
281838	Autre matériel informatique	0,00	34 102,24
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	3 032,63
28188	Autres immo. corporelles	0,00	59 344,32

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	385 264,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	309 744,63	224 200,00	491 935,41	323 400,00	1 349 280,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 517 292,80
Ressources propres disponibles	IV 1 349 280,04
Solde	V = IV - II (5) 831 987,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 1022B peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE		D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT		D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

	IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT		D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES		D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES		D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
NEANT	NEANT	0,00	NEANT	NEANT

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)		D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 666 099,41	1 192 188,98	346 650,00	1 127 260,43
RECETTES	2 666 099,41	1 687 443,32	224 200,00	754 456,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 718 364,47	6 041 636,50	0,00	676 727,97
RECETTES	6 718 364,47	6 956 195,23	0,00	-237 830,76

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET AMENAG ZA CC ECUEILLE VALENCAY ABATTOIR CC ECUEILLE VALENCAY/ N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	783 260,08	524 769,17	175 000,00	83 490,91
RECETTES	783 260,08	478 657,62	71 700,00	232 902,46
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	740 591,21	672 295,33	0,00	68 295,88
RECETTES	740 591,21	726 076,16	0,00	14 515,05

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 449 359,49	1 716 958,15	521 650,00	1 210 751,34
RECETTES	3 449 359,49	2 166 100,94	295 900,00	987 358,55
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 458 955,68	6 713 931,83	0,00	745 023,85
RECETTES	7 458 955,68	7 682 271,39	0,00	-223 315,71

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 449 359,49	1 716 958,15	521 650,00	1 210 751,34
RECETTES	3 449 359,49	2 166 100,94	295 900,00	987 358,55
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 458 955,68	6 713 931,83	0,00	745 023,85
RECETTES	7 458 955,68	7 682 271,39	0,00	-223 315,71
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 908 315,17	8 430 889,98	521 650,00	1 955 775,19
TOTAL GENERAL DES RECETTES	10 908 315,17	9 848 372,33	295 900,00	764 042,84

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS		D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	14 741 688,00	0,00			680 879,28	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 856 968,49
611	CONTRATS DE PRESTATIONS	1 856 968,49
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 370,55
641	FRAIS DE PERSONNEL	110 370,55
65	Autres charges de gestion courante	1 111,65
658	AUTRES CHARGES	1 111,65
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	66,91
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	66,91
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	1 968 517,60
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	11 747,85
	TOTAL GENERAL	1 980 265,45

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		1 601 327,00
73133	TEOM	1 601 327,00
Dotations et participations reçues		12 005,70
7478	SUBVENTIONS ADEME	12 005,70
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		270 563,11
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	77 763,20
7018	REPRISES SUR MATERIAUX	77 763,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)	
Article (2)	Montant
	1 883 895,81
	Total des recettes réelles
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>
	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>
	0,00
	Total des recettes d'ordre
	0,00
	TOTAL GENERAL
	1 883 895,81

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/2024

Présenté par LA PRESIDENTE (1),

A VALENCAY, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (2), réunie en session ORDINAIRE

A VALENCAY, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (2),(3),

AUFRERE JEAN	
BECCA VIN JEAN-PAUL	
BIDEAUX GEORGES	
BRANCHOUX GILLES	
BROSSIER ANNICK	
BRUNET MICHEL	
CHALOPIN MIREILLE	
CHRETIEN ANNIE	
COUTANT SANDRA	
DESRIAUX ELISABETH	
DOUCET CLAUDE	
DUVEAU JEAN-CHRISTOPHE	
FLAVIGNY HERVE	
GARGAUD PATRICK	
GODARD CHANTAL	
GUILLET JEAN-CHARLES	
HUOT CJHRISTIANE	
JOURDAIN FRANCIS	
KOCHER PHILIPPE	
LEGER FRANCOIS	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LESSAULT PAULETTE	
LEVEQUE GUY	
LOGIE DENIS	
MARTIN CHRISTINE	
MARTINEAU MARIE-FRANCE	
PINAULT JEAN-CHISTOPHE	
POURNIN ALAIN	
RETY JOEL	
REUILLON ALAIN	
RIOLLAND MARYSE	
SEGRET JACKY	

Certifié exécutoire par LA PRESIDENTE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le 12/04/2024
A VALENCAY, le 12/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.